

L'ARTCHIPEL

Numéro SIRET : **40837203500019**

Code APE : **9002Z**

**BOULEVARD DU GOUVERNEUR FELIX EBOUE
BOITE POSTALE 280
97105 BASSE-TERRE CEDEX**

COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Sommaire

Attestation de Présentation	1
Bilan association	2
ACTIF	2
<i>Immobilisations incorporelles</i>	2
<i>Immobilisations corporelles</i>	2
<i>Immobilisations financières</i>	2
<i>Stocks en cours</i>	2
PASSIF	3
<i>Fonds associatifs et réserves</i>	3
<i>Dettes</i>	3
<i>Engagements reçus</i>	3
<i>Engagements donnés</i>	3
Compte de résultat association	4
<i>Produits d'exploitation</i>	4
<i>Autres produits d'exploitation</i>	4
<i>Produits financiers</i>	4
<i>Produits exceptionnels</i>	4
<i>Charges d'exploitation</i>	5
<i>Charges financières</i>	5
<i>Charges exceptionnelles</i>	5
<i>Evaluation des contributions volontaires en nature</i>	5
Bilan association détaillé	7
ACTIF	7
<i>Immobilisations incorporelles</i>	7
<i>Immobilisations corporelles</i>	7
<i>Immobilisations financières</i>	7
<i>Stocks en cours</i>	7
PASSIF	9
<i>Fonds associatifs et réserves</i>	9
<i>Emprunts et dettes</i>	9
<i>Engagements reçus</i>	10
<i>Engagements donnés</i>	10
Compte de résultat association détaillé	11
<i>Produits d'exploitation</i>	11
<i>Autres produits d'exploitation</i>	11
<i>Produits financiers</i>	11
<i>Produits exceptionnels</i>	11
<i>Charges d'exploitation</i>	12
<i>Charges financières</i>	14
<i>Charges exceptionnelles</i>	14
<i>Evaluation des contributions volontaires en nature</i>	14
Liasse 20 IS RN	15
Annexes 2019	41
PREAMBULE	41
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	41
AUTRES ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	41
AUTRES ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS	41
NOTES SUR LE BILAN ACTIF	42
NOTES SUR LE BILAN PASSIF	44
NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT	45
AUTRES INFORMATIONS	46
DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE	47
COMPTE RENDU DES TRAVAUX	48
RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES	49

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

50

Tableau fonds dédiés

51

Attestation de Présentation

ATTESTATION

D'expert-comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'association L'ARTCHIEPPEL pour l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 51 pages, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	1 593 113,32 Euros
Chiffre d'affaires	210 136,79 Euros
Résultat net comptable	-137 770,06 Euros

Fait à BAIE-MAHAULT
Le 12/10/2020

Signature de l'Expert-Comptable

Cabinet OSE (Olivier SERVA EXPERTISES)

Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	104 449	101 104	3 345	7 177	- 3 832
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 865 948	1 531 966	333 983	369 774	- 35 791
Autres immobilisations corporelles	795 676	652 130	143 546	149 346	- 5 800
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours				19 590	- 19 590
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				850	- 850
Immobilisations financières					
Participations	15		15	15	
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	19 008		19 008	13 008	6 000
TOTAL (I)	2 785 096	2 285 199	499 897	559 759	- 59 862
Stocks en cours					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	4 915	4 915		4 915	- 4 915
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances usagers et comptes rattachés	25 730	10 581	15 148	23 066	- 7 918
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	35 272		35 272	18 459	16 813
. Personnel	14 407		14 407	13 097	1 310
. Organismes sociaux	8 211		8 211	26 082	- 17 871
. Etat, impôts sur les bénéfices	79 239		79 239	79 239	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	34 944		34 944	24 358	10 586
. Autres	63 200		63 200	96 492	- 33 292
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	838 317		838 317	1 099 210	- 260 893
Charges constatées d'avance	4 479		4 479	6 342	- 1 863
TOTAL (II)	1 108 713	15 496	1 093 217	1 391 260	- 298 043
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	3 893 809	2 300 695	1 593 113	1 951 019	- 357 906

Bilan association(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise			
. Ecart de réévaluation			
. Réserves	578 634	565 116	13 518
. Report à nouveau			
. Résultat de l'exercice	-137 770	13 519	- 151 289
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecart de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	613 243	657 065	- 43 822
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL (I)	1 054 108	1 235 699	- 181 591
Provisions pour risques et charges	5 709	21 110	- 15 401
TOTAL (II)	5 709	21 110	- 15 401
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement	216 794	261 071	- 44 277
. Sur autres ressources			
TOTAL (III)	216 794	261 071	- 44 277
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	109 507	229 997	- 120 490
Autres	206 996	182 415	24 581
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance		20 728	- 20 728
TOTAL (IV)	316 503	433 139	- 116 636
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	1 593 113	1 951 019	- 357 906
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total	
Produits d'exploitation					
Ventes de marchandises	19 900		19 900	19 900	N/S
Production vendue biens					
Production vendue services	190 237		190 237	125 377	51,73
Montants nets produits d'expl.	210 137		210 137	125 377	67,60
Autres produits d'exploitation					
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation			1 809 305	1 853 334	- 44 029
Cotisations					-2,38
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			202 250	199 029	3 221
Autres produits			30	23	7
Reprise de provisions			15 402	15 402	30,43
Transfert de charges			11 225	31 735	15 402
Sous-total des autres produits d'exploitation			2 038 212	2 084 121	- 45 909
Total des produits d'exploitation (I)			2 248 349	2 209 498	38 851
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)					1,76
Produits financiers					
De participations					
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif					
Autres intérêts et produits assimilés			1 457	2 675	- 1 218
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges					-45,53
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (III)			1 457	2 675	- 1 218
Produits exceptionnels					
Sur opérations de gestion			23 020	12 134	10 886
Sur opérations en capital			128 062	71 706	56 356
Reprises sur provisions et transferts de charges				35 263	- 35 263
Total des produits exceptionnels (IV)			151 081	119 103	31 978
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			2 400 887	2 331 275	69 612
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			-137 770	- 137 770	N/S
TOTAL GENERAL			2 538 657	2 331 275	207 382
					8,90

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation	%
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements		2 085	- 2 085	-100
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés	461 648	367 041	94 607	25,78
Services extérieurs	161 467	187 758	- 26 291	-14,00
Autres services extérieurs	355 151	357 294	- 2 143	-0,60
Impôts, taxes et versements assimilés	19 642	17 086	2 556	14,96
Salaires et traitements	773 311	694 765	78 546	11,31
Charges sociales	341 962	279 061	62 901	22,54
Autres charges de personnels	25 698	26 609	- 911	-3,42
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	128 062	93 736	34 326	36,62
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations	4 915		4 915	N/S
. Pour risques et charges : dotation aux provisions				
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	223 041	261 071	- 38 030	-14,57
Autres charges	35 301	22 183	13 118	59,14
Total des charges d'exploitation (I)	2 530 198	2 308 689	221 509	9,59
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	8 458	9 068	- 610	-6,73
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)	8 458	9 068	- 610	-6,73
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)				
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	2 538 657	2 317 757	220 900	9,53
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT		13 519	- 13 519	-100
TOTAL GENERAL	2 538 657	2 331 275	207 382	8,90
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Bénévolat				
. Prestations en nature				
. Dons en nature				
Total				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation	%
. Personnel bénévole				
Total				

Bilan association détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Concessions, brevets, droits similaires	104 449	101 104	3 345	7 177	- 3 832
20510000 Logiciels et brevets	1 553		1 553	1 553	
20511000 BREVET LICENCE artchipel	101 894		101 894	101 894	
20512000 BREVET LICENCE DE DANSE	1 001		1 001	1 001	
20540000 CREATION PRODUCTION TROMA				29 837	- 29 837
20550000 CREATION PRODUCTION BOBO 1ER				15 188	- 15 188
20560000 CREATION PRODUCTION MI-CHAUD MI-FROID				7 878	- 7 878
28050000 Amort logiciels brevets Artchipel		100 102	-100 102	-95 762	- 4 340
28052000 Amort création de L'ARTCHPEL				-53 411	53 411
28053000 Amort logiciels brevets DE danse		1 001	-1 001	-1 001	
Immobilisations corporelles					
Installations tech., matériel et outillage ind	1 865 948	1 531 966	333 983	369 774	- 35 791
21548000 Matériel Artchipel	1 858 283		1 858 283	1 812 765	45 518
21549000 Matériel pédagogique DE DANSE	7 665		7 665	7 665	
28154810 Amort matériel Artchipel		1 524 301	-1 524 301	-1 443 003	- 81 298
28154820 Amort matériel DE danse		7 665	-7 665	-7 653	- 12
Autres immobilisations corporelles	795 676	652 130	143 546	149 346	- 5 800
21810000 Installations générales amen divers	329 289		329 289	306 261	23 028
21812000 INTALLA/DE DANSE	1 635		1 635	1 635	
21830000 Matériel de bureau & matériel informatiq	15 646		15 646	13 294	2 352
21831000 Matériel de bureau&informatique LARCHIPE	176 574		176 574	166 369	10 205
21832000 Matériel de bureau&informatique DE danse	7 729		7 729	7 729	
21841000 Mobilier l'archipel	244 102		244 102	242 488	1 614
21842000 Mobilier DE danse	4 311		4 311	4 311	
21870000 Oeuvres d'art	3 049		3 049	3 049	
21880000 installations et autres materiels	13 340		13 340	13 340	
28181000 Amort inst gene agenc aménagement		224 734	-224 734	-203 029	- 21 705
28182000 AMORT.MATERIEL TRANSPORT		1 635	-1 635	-1 311	- 324
28183100 Amort matériel bureau Artchipel		171 545	-171 545	-153 925	- 17 620
28183200 Amort matériel bureau DE danse		7 729	-7 729	-7 799	70
28184100 Amort mobilier Artchipel		229 759	-229 759	-226 741	- 3 018
28184200 Amort mobilier DE danse		4 126	-4 126	-3 966	- 160
28188000 AMORT MIGRATION SERVEUR NITIX FREE 271		12 601	-12 601	-12 360	- 241
Immobilisations en cours				19 590	- 19 590
23100000 Immobilisations corporelles en cours				19 590	- 19 590
Avances et acomptes sur immob. corporelles				850	- 850
23800000 AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDE				850	- 850
Immobilisations financières					
Participations	15		15	15	
26100000 TITRES DE PARTICIPATION	15		15	15	
Autres immobilisations financières	19 008		19 008	13 008	6 000
27500000 Dépôts & Cautionnements versés	19 008		19 008	13 008	6 000
TOTAL (I)	2 785 096	2 285 199	499 897	559 759	- 59 862
Stocks en cours					
Marchandises	4 915	4 915		4 915	- 4 915
37100000 Stock de marchandises	4 915		4 915	4 915	
39700000 Provisions pour dépréciation des stocks		4 915	-4 915		- 4 915
Créances usagers et comptes rattachés	25 730	10 581	15 148	23 066	- 7 918
41100000 Centralisation Clients	25 730		25 730	33 648	- 7 918
49100000 Provision pour dépréciation des comptes		10 581	-10 581	-10 581	

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
. Fournisseurs débiteurs	35 272		35 272	18 459	16 813
40100000 Centralisation Fournisseurs	35 272		35 272	18 459	16 813
. Personnel	14 407		14 407	13 097	1 310
42871000 PERSONNEL PRODUITS A RECEVOIR	14 407		14 407	13 097	1 310
. Organismes sociaux	8 211		8 211	26 082	- 17 871
43780000 Chèque déjeuner	6 155		6 155	16 667	- 10 512
43870000 Org. sociaux-prod à recevoir	2 056		2 056	9 415	- 7 359
. Etat, impôts sur les bénéfices	79 239		79 239	79 239	
44400000 Etat - Impôts sur les bénéfices	79 239		79 239	79 239	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	34 944		34 944	24 358	10 586
44567000 Crédit de TVA à reporter	28 912		28 912	2 012	26 900
44584000 TVA à régulariser	1 948		1 948	779	1 169
44586000 taxes sur le chiffre d'affaires s/factur	4 085		4 085	21 567	- 17 482
. Autres	63 200		63 200	96 492	- 33 292
44120000 Subvention à recevoir DRAC	26 200		26 200	39 760	- 13 560
44130000 Subvention à recevoir Conseil Régional	37 000		37 000	52 402	- 15 402
44140000 Subvention à recevoir ONDA				4 250	- 4 250
46700000 Débiteurs/Créditeurs	0		0	80	- 80
Disponibilités	838 317		838 317	1 099 210	- 260 893
51226000 LIVRET BLEU CREDIT MUTUEL	128 966		128 966	128 239	727
51228000 Crédit Mutuel Livret partenaire	266 093		266 093	265 363	730
51240000 SGBA	361 411		361 411	667 557	- 306 146
51250000 CREDIT MUTUEL	74 900		74 900	34 824	40 076
51410000 CCP	1 315		1 315	2 649	- 1 334
53100000 Caisse siège social	5 332		5 332	516	4 816
53100100 Caisse billetterie 1	300		300	12	288
53200000 Régie technique				50	- 50
Charges constatées d'avance	4 479		4 479	6 342	- 1 863
48600000 Charges constatées d'avance	4 479		4 479	6 342	- 1 863
TOTAL (II)	1 108 713	15 496	1 093 217	1 391 260	- 298 043
TOTAL ACTIF	3 893 809	2 300 695	1 593 113	1 951 019	- 357 906

Bilan association détaillé(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
. Réserves	578 634	565 116	13 518
10680000 Autres réserves	578 634	565 116	13 518
. Résultat de l'exercice	-137 770	13 519	- 151 289
. Subventions d'investissement sur biens non renouvela	613 243	657 065	- 43 822
13110000 Subvention invest /investissement acquis	1 557 612	1 494 484	63 128
13120000 Subvention invest /investis à acquérir	123 060	101 948	21 112
13910000 Subventions de l'équipement inscrit au cpte résu	-1 067 428	-939 367	- 128 061
TOTAL (I)	1 054 108	1 235 699	- 181 591
Provisions pour risques et charges	5 709	21 110	- 15 401
15186000 PROVISION POUR SUBVENTION NON RECU		15 402	- 15 402
15830000 autres provisions pour charges	5 709	5 709	
TOTAL (II)	5 709	21 110	- 15 401
. Sur subventions de fonctionnement	216 794	261 071	- 44 277
19419600 FONDS dédiés à atelier SLAM ACSE et		6 247	- 6 247
19421000 FONDS DEDIES CONSEIL REGIONAL CABARET		58 821	- 58 821
19430000 fonds dédiés éducation artistique /drac	143 467	142 676	791
19432000 DAC SUBVENTIONS AFFECTÉES	33 300	13 300	20 000
19491000 fonds dédiés DAC	19 830	19 830	
19492000 FONDS DEDIES CONS GENERAL	20 197	20 197	
TOTAL (III)	216 794	261 071	- 44 277
Emprunts et dettes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	109 507	229 997	- 120 490
40100000 Centralisation Fournisseurs	109 507	229 997	- 120 490
Autres dettes	206 996	182 415	24 581
41100000 Centralisation Clients	5 612	2 357	3 255
42700030 Cession Belair suzie	490	490	
42700050 Cession Garcon ketty	140	140	
42820000 Dettes provisionnées pour congés à payer	36 349	24 143	12 206
42860000 dettes provisionnées/ recap à prendre	44 449	37 327	7 122
42862000 INDEMNITE FIN DE CONTRAT / LICENCIEMENT	12 602	9 388	3 214
43110000 URSSAF	35 226	37 276	- 2 050
43720000 C G R R	2 595	6 549	- 3 954
43721000 AG2R LA MONDIALE PREVOYANCE CADRE	1 887	1 862	25
43730000 Pole emploi spectacle	311	601	- 290
43740000 PRECA	5 071	2 333	2 738
43750000 Congés spectacles	2 897	730	2 167
43760000 Fcap	492	460	32
43761000 FNAS	161	1 232	- 1 071
43770000 M I AG	4 576	4 896	- 320
43782000 Centre medical de la bourse / intermitte	984	758	226
43783000 LA MAISON DES ARTISTES	1 662	1 662	
43790000 AFDAS- opcareg	9 114	8 339	775
43791000 CIL GUADELOUPE	358	12 021	- 11 663
43792000 CHAMBRE DES METIERS APPRENTISSAGE	10 930	9 885	1 045
43820000 charges sociales patronales s/congés à payer	17 150	11 718	5 432
44210000 Compte créé pendant transfert	3 136		3 136
46700000 Débiteurs/Créditeurs	56	329	- 273
46860000 CHARGES A PAYER	3 920	5 363	- 1 443
46862000 comité d'entreprise oeuvres sociales	6 829	2 557	4 272
Produits constatés d'avance		20 728	- 20 728
48700000 Produits constatés d'avance		20 728	- 20 728

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
TOTAL (IV)	316 503	433 139	- 116 636
TOTAL PASSIF	1 593 113	1 951 019	- 357 906
<i>Engagements reçus</i>			
<i>Engagements donnés</i>			

Compte de résultat association détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation	%		
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises	19 900		19 900		19 900	N/S
70741000 VENTES SPECTACLES A 2.10	19 900		19 900		19 900	N/S
Production vendue services	190 237		190 237	125 377	64 860	51,73
70610000 SPECTACLES SALLE ANACAON	97 861		97 861	51 999	45 862	88,20
70612000 spectacles hors les murs				6 261	- 6 261	-100
70650000 location	7 787		7 787	104	7 683	N/S
70657000 location de salle 8.5%	46 674		46 674	24 791	21 883	88,27
70660000 Adhésion 1.05%	2 534		2 534	1 802	732	40,62
70670000 Autres recettes exonérée	4 000		4 000		4 000	N/S
70680000 Atelier				1 781	- 1 781	-100
70880000 Autres produits activité	31 381		31 381	38 639	- 7 258	-18,78
Montants nets produits d'exp	210 137		210 137	125 377	84 760	67,60

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation	%
Autres produits d'exploitation				
Subventions d'exploitation	1 809 305	1 853 334	- 44 029	-2,38
74114000 Drac - subvention fonct	593 765	593 765		0,00
74116000 Drac - Education artistique	131 000	131 140	- 140	-0,11
74122000 région subvention affectée	58 821	126 179	- 67 358	-53,38
74125000 DAC SUBVENTION AFFECTEE	25 454	20 000	5 454	27,27
74131000 Conseil général - subv fonct	974 765	974 765		0,00
74193000 Subvention ONDA	5 500	4 250	1 250	29,41
74198000 asp-		3 234	- 3 234	-100
74199000 PRIME A L'EMPLOI FONPEPS	20 000		20 000	N/S
Produits liés à des financements réglementaires	202 250	199 029	3 221	1,62
78940000 report des ressources non utilisées/subv	202 250	199 029	3 221	1,62
Autres produits	30	23	7	30,43
75800000 PRODUITS DIV.GESTION COURANTE	30	23	7	30,43
Reprise de provisions	15 402		15 402	N/S
78150000 Reprise sur provisions pour risques et charges d'e	15 402		15 402	N/S
Transfert de charges	11 225	31 735	- 20 510	-64,63
79100000 Transfert de charges d'exploitation	762	12 023	- 11 261	-93,66
79110000 REMBT Indemnités SECURITE SOCIALE		1 072	- 1 072	-100
79120000 REMBT congés formation AFDAS	4 921	13 097	- 8 176	-62,43
79130000 AVANTAGE NATURE LOGEMENT	1 463	1 463		0,00
79140000 AVANTAGE NATURE VEHICULE ADMINISTRATION	4 080	4 080		0,00
Sous-total des autres produits d'exploitation	2 038 212	2 084 121	- 45 909	-2,20
Total des produits d'exploitation (I)	2 248 349	2 209 498	38 851	1,76
Produits financiers				
Autres intérêts et produits assimilés	1 457	2 675	- 1 218	-45,53
76800000 autres produits financiers	1 457	2 675	- 1 218	-45,53
Total des produits financiers (III)	1 457	2 675	- 1 218	-45,53
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	23 020	12 134	10 886	89,71
77200000 Produits exercices précédents	23 020	12 134	10 886	89,71
Sur opérations en capital	128 062	71 706	56 356	78,59
77700000 Quote part des subventions d'invest.virée au résult	128 062	71 706	56 356	78,59
Reprises sur provisions et transferts de charges		35 263	- 35 263	-100

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation	%
78750001 Reprises provisions pour risques & charg		35 263	- 35 263	-100
Total des produits exceptionnels (IV)	151 081	119 103	31 978	26,85
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)	2 400 887	2 331 275	69 612	2,99
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT	-137 770		- 137 770	N/S
TOTAL GENERAL	2 538 657	2 331 275	207 382	8,90
Charges d'exploitation				
Achats de matières premières et autres approvisionnement		2 085	- 2 085	-100
60110000 Denrées périssables		2 085	- 2 085	-100
Autres achats non stockés	461 648	367 041	94 607	25,78
60401000 CO PRODUCTION	10 000		10 000	N/S
60404100 achats intervention theatre		350	- 350	-100
60406100 achats spectacles autres manifestation		315	- 315	-100
60406200 Achats interventions autres manif		250	- 250	-100
60408000 interventions education artistique	104 079	47 579	56 500	118,75
60410000 Achat spectacles	177 863	185 400	- 7 537	-4,07
60420000 frais accessoires au contrat	1 996		1 996	N/S
60422000 Achats interventions danse	5 000		5 000	N/S
60480000 ACHATS PRESTATIONS ARTISTIQUES	18 274	30 830	- 12 556	-40,73
60490000 achat prestations de services	1 800		1 800	N/S
60610100 Electricité	105 035	82 052	22 983	28,01
60610200 Eau	430	2 175	- 1 745	-80,23
60611000 Denrées périssables	219		219	N/S
60613000 CARBURANT	5 412	2 125	3 287	154,68
60613100 Carburant directeur	3 626	3 358	268	7,98
60630000 Ftures entretien et petit équipement	3 354	2 195	1 159	52,80
60631000 Petit outillage	14 544	4 026	10 518	261,25
60632300 Petit materiel (plateau)	128		128	N/S
60641000 Fournitures de bureau	2 991	3 508	- 517	-14,74
60642000 Fourniture billetterie	1 349	1 250	99	7,92
60651000 Décors, meubles et accessoires	4 593	1 266	3 327	262,80
60653000 Fournitures et frais de régie		245	- 245	-100
60668000 AUTRES FOURNITURES	955	93	862	926,88
60682000 autres fournitures		25	- 25	-100
Services extérieurs	161 467	187 758	- 26 291	-14,00
61110000 Sous-traitance entretien	37 037	17 850	19 187	107,49
61120000 Sous-traitance gardiennage	14 948	16 488	- 1 540	-9,34
61350100 Location machine a affranchir	812	804	8	1,00
61350200 Location photocopieur	12 610	10 052	2 558	25,45
61350300 LOCATION VOITURE POUR L'ARTISTIQUE	1 245	3 787	- 2 542	-67,12
61350400 LOCATION KANGOO	7 020	7 020		0,00
61350500 LOCATION PEUGEOT 308	8 503	8 463	40	0,47
61350600 Location mobilières artistique	13 290	32 467	- 19 177	-59,07
61350700 locations trafic	11 527	12 000	- 473	-3,94
61351100 location fontaine		572	- 572	-100
61353000 Locations de chapiteaux et prestations annexes		1 123	- 1 123	-100
61354000 Location de matériel lumière		300	- 300	-100
61355000 Location de matériel son	162	11 864	- 11 702	-98,63
61356000 Locations de véhicules	2 705	714	1 991	278,85
61500000 ENTRETIEN ET REPARATIONS	4 136	116	4 020	N/S
61510500 Maintenance informatique & bureautique	23 135	38 422	- 15 287	-39,79
61510600 Entretien matériel scénique	690	240	450	187,50
61510700 Entretien sécurité bat	7 077	6 089	988	16,23
61510800 Maintenance bodet		743	- 743	-100
61550000 Entretien sur biens mobiliers	4 904	6 976	- 2 072	-29,70
61610000 Assurances multirisques	11 582	11 669	- 87	-0,75
61800000 Divers	6		6	N/S
61810000 Documentation générale	80		80	N/S
Autres services extérieurs	355 151	357 294	- 2 143	-0,60
62140000 Personnel extérieur à l'entreprise	373		373	N/S
62263100 Honoraires Capaudit	7 000	16 060	- 9 060	-56,41

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation	%
62263200 Honoraires avocat	4 800	5 800	- 1 000	-17,24
62263600 honoraires OSE	10 840		10 840	N/S
62268000 Autres honoraires	182	258	- 76	-29,46
62280000 Honoraires divers		88	- 88	-100
62300000 Publicité, publications, relations publiques	80		80	N/S
62310000 Publ générale annonce et insertion	55 148	58 369	- 3 221	-5,52
62360000 catalogues et imprimés		76	- 76	-100
62410000 Transports/ achats	893	1 858	- 965	-51,94
62450000 Transports des décors et accessoires		11 109	- 11 109	-100
62451000 Transport / décors	1 130	4 719	- 3 589	-76,05
62451100 Transport / décors théâtre		2 093	- 2 093	-100
62510000 Voyage et déplacement	121 472	96 167	25 305	26,31
62511200 Voyages et déplact danse		369	- 369	-100
62511300 Voyage et déplact musique		660	- 660	-100
62520000 Défraiements	89 825	87 530	2 295	2,62
62550000 Frais de déménagement	3 574	5 011	- 1 437	-28,68
62561100 Mission direction	11 662	8 021	3 641	45,39
62561200 Mission personnel	696	3 305	- 2 609	-78,94
62561300 frais conseil administration	1 653	5 794	- 4 141	-71,47
62561400 Frais de mission directeur	8 791	3 619	5 172	142,91
62570000 Réception	71	3 374	- 3 303	-97,90
62571200 Réception danse		1 469	- 1 469	-100
62571400 Reception representations	4 370	9 747	- 5 377	-55,17
62610000 Affranchissement	1 268	1 339	- 71	-5,30
62621000 Communication france telecom	10	191	- 181	-94,76
62623000 Communication Orange internet	7 748	7 553	195	2,58
62624000 Communication caraibe mobile	2 658	3 354	- 696	-20,75
62624100 PASSERELLE MOBILE	7 574	6 696	878	13,11
62700000 Services bancaires et assimilés	7 336	9 272	- 1 936	-20,88
62780000 Commissions carte bleue	663	515	148	28,74
62811000 Cotisations syndicales	5 335		5 335	N/S
62840000 frais de recrutement de personnel		2 879	- 2 879	-100
Impôts, taxes et versements assimilés	19 642	17 086	2 556	14,96
63120000 TAXE APPRENTISSAGE	4 902	4 274	628	14,69
63140000 Effort à la construction	3 244	2 828	416	14,71
63330000 Formation continue Afdas	10 712	9 191	1 521	16,55
63780000 Taxes diverses	784	793	- 9	-1,13
Salaires et traitements	773 311	694 765	78 546	11,31
64110000 SALAIRES APPOINT.COM	8 994	2 435	6 559	269,36
64112000 Rémun pers. placement et contrôle	15 997	11 709	4 288	36,62
64113000 Remnu pers permanent administratif	401 771	387 858	13 913	3,59
64114000 Rémun pers. tech salaire non abattu	75 400	72 204	3 196	4,43
64116000 Rémun pers. artistique	15 293	4 182	11 111	265,69
64117000 Rémun pers. technique intermittent	101 241	69 935	31 306	44,76
64118000 Rémun pers. tech salaire abattu	109 398	81 946	27 452	33,50
64119000 Rémun intervenants et autres cdd	19 035	18 567	468	2,52
64120000 Congés payes personnel	19 328	13 832	5 496	39,73
64130000 Prime et gratif personnel admin	797		797	N/S
64131000 prime de transport	2 842	2 796	46	1,65
64142000 INDEMNITE FIN CONTRAT / LICENCIEMENT	3 214	29 300	- 26 086	-89,03
Charges sociales	341 962	279 061	62 901	22,54
64510000 Cotisations URSSAF	166 931	172 927	- 5 996	-3,47
64521000 Cotisations Miag	23 499	22 053	1 446	6,56
64531000 Cotisations Cgrr	42 844	36 171	6 673	18,45
64532000 Cotisations Ugrc	13 633	14 263	- 630	-4,42
64540000 Cotisations POLE EMPLOI	27 112	23 823	3 289	13,81
64542000 Cotisations POLE EMPLOI Annecy	7 590	6 253	1 337	21,38
64550000 Cotisations Congés spectacles	12 392	9 237	3 155	34,16
64560000 Charges sociales s/congés à payer	5 432	-766	6 198	809,14
64570000 Cotisations Agrr	7 340	6 745	595	8,82
64722000 versement comite d'entrep oeuvres social	4 272	3 727	545	14,62

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation	%
64723000 Cotisations FNAS	5 081	4 360	721	16,54
64740000 Cotisations FCAP	1 824	1 601	223	13,93
64750000 Médecine du travail	2 812	2 364	448	18,95
64760000 Chèques déjeuner	21 199	17 650	3 549	20,11
64900000 CREDIT D'IMPOT POUR COMPETITIVITE ET EMPLOI		-41 346	41 346	-100
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	223 041	261 071	- 38 030	-14,57
68940000 engagement à réaliser/subvention attribu	39 547	118 395	- 78 848	-66,60
68943000 Engagement à réaliser /subvent° éducatio	143 467	142 676	791	0,55
68949000 engagement à réaliser litge Laffleur	40 027		40 027	N/S
Autres charges de personnels	25 698	26 609	- 911	-3,42
64809000 chèques déjeuner (frais émission)	1 183	2 732	- 1 549	-56,70
64810000 Formation du personnel	15 371	14 923	448	3,00
64840000 Prime exceptionnelle accord Bino	9 143	8 955	188	2,10
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	128 062	93 736	34 326	36,62
68111000 DOT.AMORT.IMMO.INCOR	5 994	5 173	821	15,87
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPO	122 067	88 563	33 504	37,83
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations	4 915		4 915	N/S
68173000 Stocks et en-cours	4 915		4 915	N/S
Autres charges	35 301	22 183	13 118	59,14
65110000 Droits d'auteur sacem sacd	19 660	22 077	- 2 417	-10,95
65120000 Autres droits d'auteur	215	103	112	108,74
65400000 Pertes sur créances irrécouvrables	15 414		15 414	N/S
65800000 Charges diverses de gestion courante	12	4	8	200,00
Total des charges d'exploitation (I)	2 530 198	2 308 689	221 509	9,59
Charges financières				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	8 458	9 068	- 610	-6,73
67120000 Pénalités	1 978		1 978	N/S
67200000 Charges sur exercices antérieurs	6 480	9 068	- 2 588	-28,54
Total des charges exceptionnelles (IV)	8 458	9 068	- 610	-6,73
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	2 538 657	2 317 757	220 900	9,53
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT		13 519	- 13 519	-100
TOTAL GENERAL	2 538 657	2 331 275	207 382	8,90
Evaluation des contributions volontaires en nature				

Liasse 20 IS RN

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2020

Désignation de l'entreprise : L'ARTCHIPEL Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2

Adresse de l'entreprise BOULEVARD DU GOUVERNEUR FELIX EBOUE BOITE POSTALE 280 97105 BASSE-TERRE CEDEX 1 2

Numéro SIRET * 4 0 8 3 7 2 0 3 5 0 0 0 1 9 Néant ☐ *

Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 1 9

Brut 1 Amortissements, provisions 2 Net 3

Capital souscrit non appelé (I) AA

Frais d'établissement * AB AC

Frais de développement * CX CQ

Concessions, brevets et droits similaires AF 104 449 AG 101 104 3 345

Fonds commercial (1) AH AI

Autres immobilisations incorporelles AJ AK

Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL AM

Terrains AN AO

Constructions AP AQ

Installations techniques, matériel et outillage industriels AR 1 865 948 AS 1 531 966 333 983

Autres immobilisations corporelles AT 795 676 AU 652 130 143 546

Immobilisations en cours AV AW

Avances et acomptes AX AY

Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS CT

Autres participations CU 15 CV 15

Créances rattachées à des participations BB BC

Autres titres immobilisés BD BE

Prêts BF BG

Autres immobilisations financières * BH 19 008 BI 19 008

TOTAL (II) BJ 2 785 096 BK 2 285 199 499 897

Matières premières, approvisionnements BL BM

En cours de production de biens BN BO

En cours de production de services BP BQ

Produits intermédiaires et finis BR BS

Marchandises BT 4 915 BU 4 915

Avances et acomptes versés sur commandes BV BW

Clients et comptes rattachés (3)* BX 25 730 BY 10 581 15 148

Autres créances (3) BZ 235 273 CA 235 273

Capital souscrit et appelé, non versé CB CC

Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD CE

Disponibilités CF 838 317 CG 838 317

Charges constatées d'avance (3)* CH 4 479 CI 4 479

TOTAL (III) CJ 1 108 713 CK 15 496 1 093 217

Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW

Primes de remboursement des obligations (V) CM

Écarts de conversion actif * (VI) CN

TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO 3 893 809 1A 2 300 695 1 593 113

Renvois : (1) Dont droit au bail : (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2020

Désignation de l'entreprise		L'ARTCHIPEL		Néant	☐ *
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....)			DA	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	578 634
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(137 770)
	Subventions d'investissement			DJ	613 243
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	1 054 108
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	222 503
	TOTAL (III)			DR	222 503
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	109 507
	Dettes fiscales et sociales			DY	190 580
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	16 416
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	316 503	
Ecart de conversion passif *			(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 593 113	
REVENUS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Écart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	317 555	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Expert-comptables Janvier 2020 - Etat préparatoire.

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFIP N° 2052-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : <u>L'ARTCHIPEL</u>		Néant ☐ *				
		Exercice N				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		
				Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	19 900	FB	FC	19 900
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD		FE	FF	
		FG	190 237	FH	FI	190 237
		FJ	210 137	FK	FL	210 137
	Chiffres d'affaires nets *				FM	
	Production stockée *				FN	
	Production immobilisée *				FO	1 809 305
	Subventions d'exploitation				FP	26 627
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FQ	30
	Autres produits (1) (11)				FR	2 046 099
Total des produits d'exploitation (2) (I)						
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	978 266
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	19 642
	Salaires et traitements *				FY	773 311
	Charges sociales (10)				FZ	367 661
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$			GA	128 062
					GB	
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *	GC	4 915	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE	35 301	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						
opérations et communs	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	1 457
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
Total des produits financiers (V)						
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GP	1 457
	Intérêts et charges assimilées (6)				GQ	
	Différences négatives de change				GR	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GS	
	Total des charges financières (VI)					
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		L'ARTCHIPEL		Néant ☐ *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	23 020	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	128 062	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	151 081	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	8 458	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	8 458	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)				HI	142 623
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	20 791
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 198 637
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 336 407
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)				HN	(137 770)
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	— Crédit-bail mobilier *	HP	
			— Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	11 225
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5	A2
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	19 875
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	CHARGES EXERCICES ANTERIEURS FOURNISSEURS		6 480		
PENALITES ORGANISMES SOCIAUX		1 978			
QUOTE PART SUBVENTION INVESTISSEMENT			128 062		
PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS			23 020		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article
53 A du Code général
des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2020

(Ne pas reporter le montant des cotisations) *

Désignation de l'entreprise L'ARTCHIPEL										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
		TOTAL I				CZ		D8		D9		
		TOTAL II				KD		KE		KF		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					KD		KE		KF		
	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
						KS	1 820 430	KT	45 518	KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KV	307 896	KW	23 028	KX	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KY		KZ		LA		
		Matériel de transport *				LB	447 532	LC	14 171	LD		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LE	3 049	LF		LG		
		Emballages récupérables et divers *				LH	19 590	LI		LJ		
	Immobilisations corporelles en cours					LK			LL		LM	
	Avances et acomptes					LN		2 599 347	LO	82 717	LP	
	TOTAL III											
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T		
	Autres participations					8U		8V		8W		
	Autres titres immobilisés					IP		IR		IS		
	Prêts et autres immobilisations financières					IT		IU		IV		
	TOTAL IV					LQ		LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG		OH		OI			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste 1				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					IN		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					IO		LW		IX		
CORPORELLES	Terrains					IP		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MC		
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS		MG		MH		
						IT		MJ	1 865 948	MK	1 679 569	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU		MM	330 924	MN	194 087	
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	448 363	MT	326 117	
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV	3 049	MW	3 049	
		Immobilisations corporelles en cours				MY	19 590	MZ		NA		
	Avances et acomptes					NC			NE		NF	
	TOTAL III					IY		20 440	NG	2 648 284	NI	2 202 822
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		ØW	
		Autres participations					IØ		ØX		ØY	
		Autres titres immobilisés					II		2B		2C	
Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F			
TOTAL IV					I3			NK	19 023	ØH		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		73 342	ØK	2 771 756	ØM	2 351 158	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2020

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 9

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 *bis* J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : L ' ARTCHIPEL Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 *bis* J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées » .

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2020 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2020

Désignation de l'entreprise L'ARTCHPEL

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY	EL	EM	EN
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE 150 174	PF 5 994	PG 55 065	PH 101 104
Terrains		PI	PJ	PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	PW	PX	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ 1 450 656	QA 81 489	QB 180	QC 1 531 966
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD 203 029	QE 21 705	QF	QG 224 734
	Matériel de transport	QH 1 311	QI 252	QJ 278	QK 1 635
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL 404 792	QM 18 621	QN (2 699)	QO 413 160
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT
	TOTAL III	QU 2 059 787	QV 122 067	QW (2 241)	QX 2 171 494
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN 2 209 961	ØP 128 062	ØQ 52 824	ØR 2 272 598

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2020 : Etat préparatoire.

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>L'ARTCHIPEL</u>								Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
		1		2		3		4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
TOTAL I		3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	21 110	5W		5X	15 402	5Y	5 709	
TOTAL II		5Z	21 110	TV		TW	15 402	TX	5 709	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A		6B		6C		6D		
		6E		6F		6G		6H		
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
		9U		9V		9W		9X		
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P	4 915	6R		6S	4 915	
	Sur comptes clients	6T	10 581	6U		6V		6W	10 581	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III		7B	10 581	TY	4 915	TZ		UA	15 496
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	31 692	UB	4 915	UC	15 402	UD	21 205
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			UE	207 956	UF	217 652				
			UG		UH					
			UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.								10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.										

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2020

Extension 6

L'ARTCIIPEL

[illegible]

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2020
Extension 8

L'ARTCHYPEL

[illegible]

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : L'ARTCHPEL

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	19 008	UV		UW	19 008				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	25 730		25 730						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	14 407		14 407						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	8 211		8 211						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	79 239		79 239					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	34 944		34 944					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	63 200		63 200					
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	35 272		35 272						
	Charges constatées d'avance	VS	4 479		4 479						
	TOTAUX		VT	284 489	VU	265 481	VV	19 008			
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	109 507		109 507						
Personnel et comptes rattachés		8C	94 030		94 030						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	93 413		93 413						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW									
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	3 136		3 136						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	16 416		16 416						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	316 503	VZ	316 503						
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

SAGE Experts-comptables Janvier 2020 - Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

⑨

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2020

Désignation de l'entreprise : L'ARTCHIPEL		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐ *		Exercice clos le : 31/12/2019			
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WA		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	WB			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	XE			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX	XW			
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							I7		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		– imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) – imposées au taux de 0 %					18		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		– Plus-values nettes à court terme – Plus-values soumises au régime des fusions					ZN		
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							WN		
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *							WO		
Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	XR				
Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8	WQ				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3		
							TOTAL I	WR		
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *								WS		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								137 770		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		– imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) – imposées au taux de 0 % – imposées au taux de 19 % – imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures – imputées sur les déficits antérieurs					WT		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							WU		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							WV		
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)					WH		
	Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)							WP		
								WW		
Mesures d'incitation	Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *.							XB		
	Majoration d'amortissement *							16		
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)	L5	WZ	
	Pôle de compétitivité hors GIE (Art. 44 undecies)		L6	Société investissements immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 tridécies)	PA	XA	
	ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quatuordecies)	XC	XZ	
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septadécies)	PB	YB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XS		
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC	YG
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD							
Deduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II	XH		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		{		bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI			XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *						ZL			XL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *									XO	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN			137 770	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2020 - Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N°2058-B-SD 2020

Désignation de l'entreprise <u>L'ARTCHPEL</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	157 233	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	157 233	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	137 770	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	295 003	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	53 499	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
Reprises sur l'exercice			
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI*	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9I	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

SAGE Experts-comptables Janvier 2020 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2020

Désignation de l'entreprise : <u>L'ARTCHPEL</u>										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves – Réserves légales – Autres réserves	ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	13 519			ZD					
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE					
						ZF					
	TOTAL I	ØF	13 519			ZG	13 519				
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	13 519			
RENSEIGNEMENTS DIVERS								Exercice N :			
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ				
	– Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	– Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	– Sous-traitance						YT	370 997			
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8		XQ	57 873			
	– Personnel extérieur à l'entreprise						YU	373			
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	22 822			
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	526 201			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	978 266			
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW				
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z	19 642			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						YX	19 642			
TVA	– Montant de la TVA collectée						YY	26 351			
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	31 577			
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *						ØB	753 982			
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%			
	– Numéro de centre agréé *				XP						
	– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)										
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
RÉGIME DE GROUPE *	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies						RH				
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe				JA						
	Plus-values à 15 %				JK						
	Plus-values à 19 %				JM						
	Groupe : résultat d'ensemble				JD						
	Plus-values à 15 %				JN						
Plus-values à 19 %				JP							
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH							
N° SIRET de la société mère du groupe				JJ							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFiP N° 2059-A-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : L'ARTCHIPEL Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente (7)		Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxables à 19 % (1) (11)
				19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)						
	CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

DGEiP N° 2059-B-SD 2020

Néant ☒ *

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 <i>quaterdecies</i> 1 ^{er} et 1 ^{er} <i>quater</i> CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 <i>quaterdecies</i> 1 ^{er} et 1 ^{er} <i>quater</i> du CGI)	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS
 Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : L'ARTCHIPEL Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 %	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ②.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ③.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		
	N - 2		
	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F-G-H
	À 19 %, 16,5% ① ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ④	À 15 % ou à 16,5 % ① ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N°2059-D-SD 2020

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : L 'ARTCHIPEL		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

16

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N°2059-E-SD 2020

Désignation de l'entreprise: L'ARTCHPEL		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: 01/01/2019 et clos le: 31/12/2019		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :	YP		
Dont apprentis	YF		
Dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	210 137	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	210 137	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	30	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF	1 809 305	
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	1 809 335	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	ON	461 648	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	458 745	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	57 873	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	35 301	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	1 013 567	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	1 005 905	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	SA	1 005 905	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE													
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD													
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				EV									
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX					Effectifs au sens de la CVAE *		EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)									HX				
Période de référence				GY	/ /				GZ		/ /		
Date de cessation									HR		/ /		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2020

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

31122019

N° SIRET

4 0 8 3 7 2 0 3 5 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

L'ARTCHIPEL

ADRESSE (voie)

BOULEVARD DU GOUVERNEUR FELIX EBOUE BOITE POSTALE 280

CODE POSTAL

97105

VILLE

BASSE-TERRE CEDEX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

0

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

0

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

0

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

0

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2020 - Etat préparatoire.

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c) – (f)

2020	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit						2468
(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)							
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %							
1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit imputé sur le déficit de l'exercice 7a imposé à 10 % 7b	
Total							
2. Résultat net imposable à taux réduit issu des inventions brevetables non brevetées certifiées par l'INPI							
	Type d'invention brevetable non brevetée certifiée par l'INPI			Résultat net imposable à taux réduit issu de l'invention			
Total							
3. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement							
	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément					
Total							

SAGE Experts-comptables Janvier 2020 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2020

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET 40837203500019

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE L'ARTCHIPEL

ADRESSE (voie) BOULEVARD DU GOUVERNEUR FELIX EBOUE BOITE POSTALE 280

CODE POSTAL 97105 VILLE BASSE-TERRE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	

SAGE Experts-comptables janvier 2020 - Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES										N° 2065-SD 2020	
											
Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)											
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS											
Exercice ouvert le		01012019		et clos le		31122019		Régime simplifié d'imposition			
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe								Régime réel normal			
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre											
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case											
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE											
Désignation de la société:								Adresse du siège social:			
L'ARTCHPEL BOULEVARD DU GOUVERNEUR FELIX EBOUE BOITE POSTALE 280 97105 BASSE-TERRE CEDEX											
SIRET 4 0 8 3 7 2 0 3 5 0 0 0 1 9								Mél :			
Adresse du principal établissement:								Ancienne adresse en cas de changement:			
RÉGIME FISCAL DES GROUPES											
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)											
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante											
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:											
								SIRET			
B ACTIVITÉ											
Activités exercées								SCENE NATIONALE DE LA GUADELOUPE			
Si vous avez changé d'activité, cocher la case											
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)											
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%*				Bénéfice imposable à 28%		Déficit		137 770	
		Bénéfice imposable à 15%				Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %					
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%									
		PV à long terme imposables à 19%				Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches											
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies				Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A				Pôle de compétitivité, art. 44 undecies			
Entreprise nouvelle, art. 44 septies				Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies				Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies			
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies				Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A				Autres dispositifs			
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies											
Société d'investissement immobilier cotée				Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15%			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W											
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)											
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt											
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.											
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)											
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%											
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)											
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre											
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour soumettre la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée								Nom / Adresse			
								N°			
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre											
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe								Nom / Adresse			
								N°			
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE											
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI x NON Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE COALA											
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .											
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:								Nom et adresse du conseil:			
Cabinet OSE (Olivier SERVA EXPERTISES) IMMEUBLE NEVADA BAT A RUE THOMAS EDISON 97122 BAIE-MAHAULT Tél: 0590326382								Tél:			
OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)								Identité du déclarant:			
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:								Date: 24062020 Lieu: BASSE-TERRE CEDEX			
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné								Qualité et nom du signataire: Gérard POUMAROUX			
								Signature:			

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2019 et clos en cours d'année 2019, le taux normal d'IS est de 31% (au lieu de 33 1/3 %). Dans ce cas précis, le taux d'impôt sur les sociétés appliqué doit être précisé en annexe libre de la liasse fiscale (cf. la rubrique « Nouveautés » de la notice du formulaire n° 2065-SD).

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

**N° 2065 bis-SD
2020**

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS								
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				e				
				f				
				g				
				h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				i				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j				
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)				
I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI):		Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
* SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
					Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8	
J DIVERS								
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)								
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION								
REMUNÉRATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%				
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)				MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
				MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)				MVLT réalisée au cours de l'exercice				
				MVLT restant à reporter				



DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2067
(2020)

Formulaire obligatoire (article 54 *quater*
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2019 ou exercice

Désignation de l'entreprise L'ARTCHIPEL

du

Adresse BOULEVARD DU GOUVERNEUR FELIX EBOUE BOITE POSTALE 280 97105 BASSE-TERRE CEDEX

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		4 440
Total		4 440

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice . 2019. . (total col. 9 + total col. 10) 10	4 440	- de l'exercice . 2019. . 10	
- de l'exercice précédent 10	14 589	- de l'exercice précédent 10	
Nom et qualité du signataire Gérard POUMAROUX		À BASSE-TERRE CEDEX, le 24/06/2020	
		Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

SAGE Experts-comptables janvier 2020 : Etat préparatoire.

Annexes 2019

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 594 165,77 E.

Le résultat net comptable est une perte de 137 770,06 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 01/07/2020 par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
 - Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Le crédit d'impôt compétitivité et emploi (CICE) n'est pas comptabilisé sur l'exercice 2019 afin de respecter les nouvelles directives précisées par la loi de finance 2018.

Annexes 2019 (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 2 785 096 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	157 351		52 902	104 449
Immobilisations corporelles	2 599 347	62 277		2 661 624
Immobilisations financières	13 023	6 000		19 023
TOTAL	2 769 720	68 277	52 902	2 785 096

Amortissements et provisions d'actif = 2 285 199 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	150 174	5 994	55 065	101 104
Immobilisations corporelles	2 059 787	124 308		2 184 095
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	2 209 961	130 302	55 065	2 285 199

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels et brevets	1 553	0	1 553	Non amortiss.
Brevet licence artchipel	101 894	100 102	1 792	de 1 à 5 ans
Brevet licence de danse	1 001	1 001	0	3 ans
Matériel artchipel	1 858 283	1 524 300	333 983	de 2 à 6 ans
Matériel pédagogique de danse	7 665	7 665	0	de 2 à 5 ans
Installations générales amen divers	329 289	224 734	104 555	de 3 à 10 ans
Intalla/de danse	1 635	1 635	0	3 ans
Matériel de bureau & matériel informatiq	28 986	21 734	7 252	de 2 à 5 ans
Matériel de bureau&informatique larchipe	176 574	162 414	14 160	3 ans
Matériel de bureau&informatique de danse	7 729	7 729	0	de 2 à 5 ans
Mobilier l'archipel	244 102	229 759	14 343	de 2 à 5 ans
Mobilier de danse	4 311	4 126	185	de 2 à 5 ans
Oeuvres d'art	3 049	0	3 049	Non amortiss.
TOTAL	2 766 071	2 285 199	480 872	

Etat des créances = 284 489 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	19 008		19 008
Actif circulant & charges d'avance	265 481	265 481	
TOTAL	284 489	265 481	19 008

Provisions pour dépréciation = 15 496 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours		4 915			4 915
Comptes de tiers	10 581				10 581
Comptes financiers					
TOTAL	10 581	4 915			15 496

Produits à recevoir par postes du bilan = 16 463 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	16 463
Disponibilités	
TOTAL	16 463

Charges constatées d'avance = 4 479 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes 2019 (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Provisions = 5 709 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	21 110		15 402		5 709
TOTAL	21 110		15 402		5 709

Etat des dettes = 316 503 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	109 507	109 507		
Dettes fiscales & sociales	190 580	190 580		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	16 416	16 416		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	316 503	316 503		

Charges à payer par postes du bilan = 121 300 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	110 551
Autres dettes	10 749
TOTAL	121 300

Annexes 2019 (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 210 137 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	19 900	9,47 %
Prestations de services	158 856	75,60 %
Produits des activités annexes	31 381	14,93 %
TOTAL	210 137	100.00 %

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements et allègements	Montant	Impôts
Accroissements		
Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allègements		
Provis. non deduct. l'année de dotat.		
Total des déficits exploit. Reportables		
Total des amortissements différés		
Total des moins-values à long terme		
TOTAL		

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes 2019 (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Le montant des trois plus hauts salaires en brut annuel est de : 163 346 €
dont 5 543 € d'avantage en nature.

Annexes 2019 (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 16 463 E

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Personnel produits à recevoir(42871000)	14 407
Org. sociaux-prod à recevoir(43870000)	2 056
TOTAL	16 463

Charges constatées d'avance = 4 479 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(48600000)	4 479
TOTAL	4 479

Charges à payer = 121 300 E

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes provisionnées pour congés à payer(42820000)	36 349
Dettes provisionnées/ recap à prendre(42860000)	44 449
Indemnité fin de contrat / licenciement(42862000)	12 602
Charges sociales patronales s/congés à payer(43820000)	17 150
TOTAL	110 551

Autres dettes	Montant
Charges à payer(46860000)	3 920
Comité d'entreprise oeuvres sociales(46862000)	6 829
TOTAL	10 749

Annexes 2019 (suite)

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet OSE (Olivier SERVA EXPERTISES), inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par L'ARTCHPEL,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2019 caractérisés notamment par les données suivantes:

Total du bilan	1 593 113
Chiffre d'affaires hors taxes	210 137
Résultat net de l'exercice (perte)	-137 770

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour Cabinet OSE (Olivier SERVA EXPERTISES)
Fait à BAIE-MAHAULT le 24/06/2020

Annexes 2019 (suite)

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social					
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	210 137	125 377	115 294	135 409	185 154
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	596	134 034	421 499	152 907	255 809
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	596	134 034	421 499	152 907	255 809
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-117 770	13 519	127 242	151 327	61 144
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements					
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	773 311	694 765	676 735	776 716	935 844
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	367 661	305 670	290 419	343 460	406 283

Observations complémentaires

Annexes 2019 (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

Tableau fonds dédiés



LARTCHIPEL

I – SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES

Ressource	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Fonds Dédiés				
FONDS dédiés à atelier SLAM ACSE	6 246,90	6 246,90	-	-
Fonds dédiés CONSEIL REGIONAL CABARET	58 820,60	58 820,60	-	-
Fonds dédiés éducation artistique DAC	142 675,94	130 348,84	131 140,00	143 467,10
Fonds Dédiés litige LAFLEUR DAC	19 829,81	-	-	19 829,81
Fonds Dédiés litige DAC POLITIQUE VILLE	8 000,00	-	-	8 000,00
Stage Artistique	5 300,00	-	-	5 300,00
Projet DANSE SI T'ES	-	5 454,00	5 454,00	-
GENERATION BELLE SAISON	-	-	20 000,00	20 000,00
Fonds dédiés litige LAFLEUR Conseil Générale	20 197,30	-	-	20 197,30
TOTAL	261 070,55	200 870,34	156 594,00	216 794,21